

Cooperatives Europe Assemblée générale

Etienne Pflimlin, co-Président

**Conclusion,
18 juin 2007**

Cette Convention, qui est la troisième pour les coopératives européennes, exprime une forte originalité, et ce à plus d'un titre.

Tout d'abord, elle est la première après notre rencontre historique de Manchester qui a vu la création de Cooperatives Europe.

Ensuite et pour la première fois, cette Convention s'inscrit dans un partenariat avec la Commission européenne. De même, des représentants sociaux nous font l'honneur d'enrichir nos débats, et leur participation est également une nouveauté. Enfin, nous avons ouvert notre convention à de nombreux interlocuteurs extérieurs.

Nos échanges sur le dialogue social n'auront pas épuisé le sujet tant la diversité des perceptions et des réalités est ouverte et il est important de les mettre en commun.

Le dialogue social au sens large n'est pas, pour les coopératives, quelque chose de nouveau, car elles ont une tradition constante du dialogue dans leurs pratiques internes. Et cette approche selon laquelle nos entreprises pratiquent de manière permanente le dialogue social à travers leur gouvernance démocratique et l'implication des sociétaires et des administrateurs n'a peut-être pas été pleinement évoquée lors de ces journées. Elle a pourtant toute son importance, cette perception coopérative du dialogue social.

La multiplicité des formes de dialogue, la permanence d'échanges avec toutes les parties prenantes au sein des coopératives font que nous nous inscrivons dans un « dialogue social actif », différent de sa forme institutionnalisée, celle habituellement reconnue par les partenaires sociaux. Nous avons donc à y apporter notre spécificité et notre richesse.

La question du dialogue social nous oriente nécessairement vers la question de notre statut d'employeur ou d'employé. Que sommes-nous ? Les deux, dans le cas des coopératives de travailleurs... Cependant il reste difficile de faire ces arbitrages internes et bien plus souvent nous sommes des employeurs.

Si nous souhaitons jouer un rôle dans le dialogue social, il apparaît nécessaire d'y apporter notre plus-value. Et bien que le projet SPP qui nous a été présenté souligne notre difficulté à obtenir des statistiques, il est important car il peut nous permettre de mieux définir nos comportements et nos apports au débat.

Il apparaît impossible de résumer en une synthèse, forcément appauvrie, la richesse des débats tenus durant ces deux jours. Permettez-moi donc d'apporter une réflexion personnelle à nos travaux.

Tout d'abord, nous devons avoir une vision claire de ce que nous sommes. Nous sommes des acteurs économiques, des entreprises dans le marché, avec une approche originale qui est en lien avec notre identité. Nous avons donc à étudier l'adéquation de nos valeurs avec nos pratiques pour mieux nous définir. Un travail d'analyse doit être mené.

Ensuite, le dialogue social possède déjà ses acteurs qui sont venus exposer leurs points de vue. Nous pouvons sans doute trouver une place auprès d'eux ou à côté d'eux, en tant qu'associé, à condition de pouvoir continuer à promouvoir nos propres valeurs et pratiques.

Nous devons ainsi opter pour un « esprit d'ouverture interrogative ».

Nous pouvons aussi être satisfaits que cette réunion ait apporté plus de questions que de réponses. Nous devons effectivement poursuivre notre interrogation. En quoi sommes-nous, nous-mêmes, originaux dans notre dialogue social ?

- ✓ Quelle place faisons-nous aux organisations syndicales dans notre gouvernance ? Y sont-elles associées ?
- ✓ Dans notre politique sociale, avons-nous une pratique particulière de l'emploi, comme le refus de plans sociaux ?
- ✓ Quel est le niveau de décision auquel nous négocions ? La proximité du local est notre force, quel est le niveau d'autonomie que nous laissons réellement aux coopératives ? Favorisons-nous l'engagement syndical de nos salariés ? Quelles formules d'arbitrages individuels avons-nous organisées ?

Nous avons perçu combien les coopératives avaient de façons différentes d'être impliquées dans le dialogue social. Nous pouvons aller plus loin et nous interroger sur l'ensemble de nos interventions actuelles dans ce domaine, qu'elles soient sous une forme institutionnelle ou individuelle.

Ces débats ont permis de poser de vrais problèmes, certainement bien davantage que nous ne l'avions fait lors des autres Conventions. Nous partons ainsi plus riches en interrogations, ce qui doit nous permettre de progresser. Il s'agira de traduire ces interrogations en programme de travail pour Coopératives Europe.

Je tiens une nouvelle fois à remercier nos amis coopérateurs tchèques pour leur accueil efficace et chaleureux, les organisateurs, les intervenants des sessions ainsi que leurs animateurs, les traducteurs qui ont permis de partager nos complexités en différentes langues.

Enfin, remercions-nous collectivement de notre forte présence ; merci aux participants à qui je donne rendez-vous à notre 4^{ème} Convention.